

Bilan 

Insertion POEC 2022

à l'issue et à 6 mois

23 FEVRIER 2023



Evaléo : Outil d'enquêtes en ligne

- Deux questionnaires **à l'issue et à 6 mois** ont été paramétrés dans l'outil Evaléo afin de suivre l'insertion des stagiaires ayant suivi une POEC.
- Les stagiaires sont interrogés, au fil de l'eau, à deux reprises :
 - A l'issue de la POEC
 - 6 mois après la POEC
- Les 2 questionnaires (à l'issue et à 6 mois) sont semblables, ce qui permet de faire des comparaisons en terme d'insertion en emploi en comparant la situation des stagiaires juste après la fin de la POEC et plusieurs mois après.
- Les données sont extraits sous Excel.
- Les taux de retour sont :
 - 25% pour l'enquête à l'issue
 - 8% pour l'enquête à 6 mois

Questionnaires à l'issue et à 6 mois : Thèmes des questions

- Région administrative des participants
- Dernier emploi occupé avant la POEC (questionnaire à l'issue uniquement)
- Situation après la POEC à l'issue et à 6 mois (emploi, formation, demandeur d'emploi, autre)
 - Si en formation : CAPP, CPRO ou autre (+ en CDI ou CDD + durée de l'alternance + intitulé de formation)
 - Si en emploi : CDI, CDD, contrat aidé, mission d'interim + durée + temps plein ou partiel
 - Si demandeur d'emploi : pour quelles raisons d'après le participant
- Secteur d'activité de l'entreprise
- Poste occupé
- Emploi occupé correspond-il à la formation suivie en POEC
- Nom de l'entreprise
- Satisfaction de la formation
- La formation a été un atout pour... (questionnaire à 6 mois uniquement)

Nombre de répondants

A l'issue

Sur le nombre de personnes interrogées ayant suivi une POEC en 2022, il y a eu :

- 999 personnes qui ont cliqué sur le lien reçu pour répondre au questionnaire.
- 24 personnes n'ont répondu à aucune question.
- 156 personnes ont commencé à répondre au questionnaire mais n'ont pas terminé.
- 819 personnes ont été jusqu'au bout du questionnaire.

Finalement, nous avons pu prendre en compte **882 répondants** pour l'analyse des résultats.

A 6 mois

Sur le nombre de personnes interrogées ayant suivi une POEC en 2022, il y a eu :

- 296 personnes qui ont cliqué sur le lien reçu pour répondre au questionnaire.
- 6 personnes n'ont répondu à aucune question.
- 31 personnes ont commencé à répondre au questionnaire mais n'ont pas terminé.
- 259 personnes ont été jusqu'au bout du questionnaire.

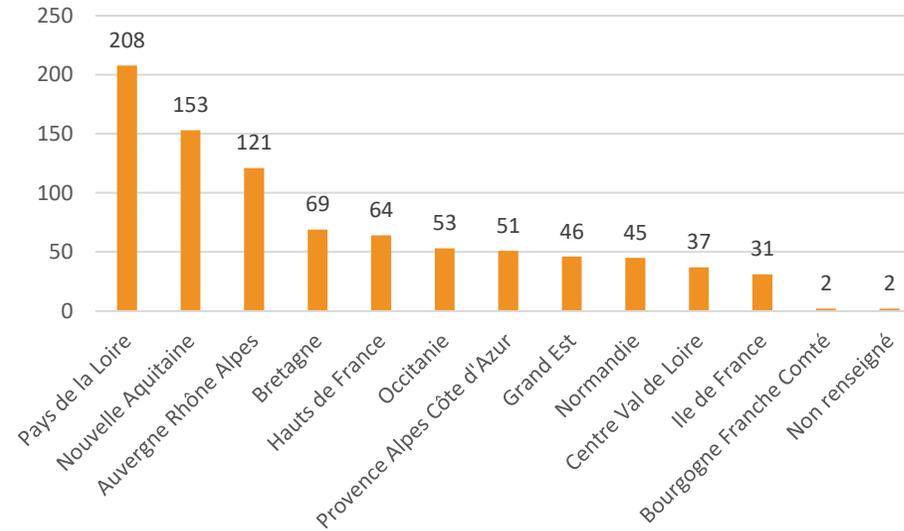
Finalement, nous avons pu prendre en compte **290 répondants** pour l'analyse des résultats.



Résultats de l'enquête

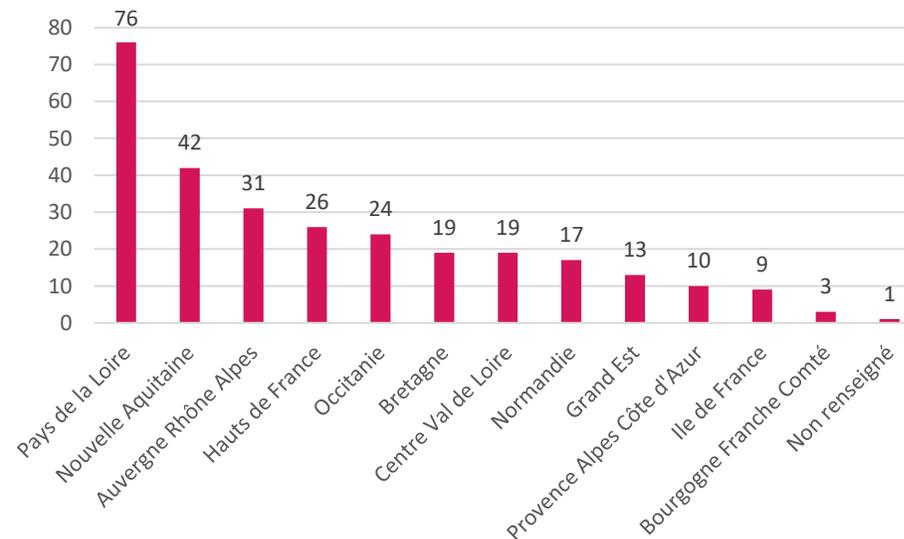
Région d'origine du participant

A l'issue



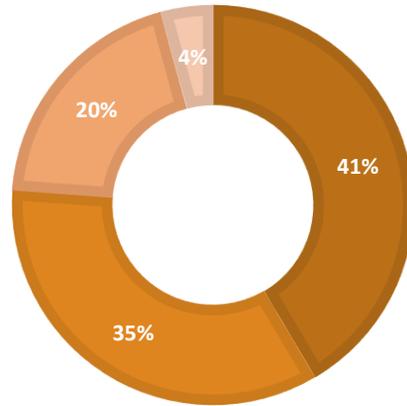
On constate que les régions les plus représentées parmi les répondants sont : Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine.

A 6 mois



Situation à l'issue de la POEC

A l'issue



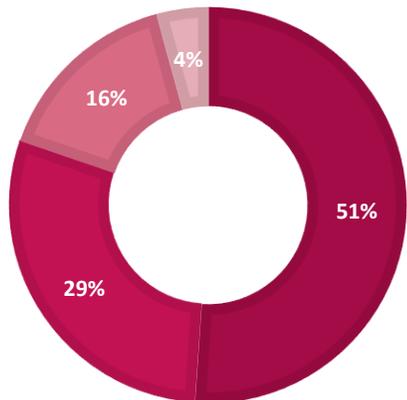
- En emploi (CDI, CDD, intérim, indépendant/création d'entreprise, etc.)
- En formation (dont contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation, etc.)
- En recherche d'emploi (maladie, congé maternité, congé sabbatique, etc.)
- Autre situation

80 %

des répondants ont une situation positive (en emploi, en formation, autre situation)

On constate qu'il y a plus de personnes en emploi 6 mois après la POEC (51% contre 41% à l'issue). La part des personnes en formation et en recherche d'emploi diminuent (respectivement de 35 à 29% et de 20 à 16%).

A 6 mois



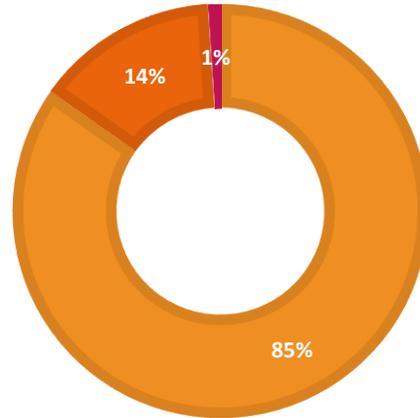
- En emploi (CDI, CDD, intérim, indépendant/création d'entreprise, etc.)
- En formation (dont contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation, etc.)
- En recherche d'emploi (maladie, congé maternité, congé sabbatique, etc.)
- Autre situation

84 %

des répondants ont une situation positive (en emploi, en formation, autre situation)

Type de formation après la POEC

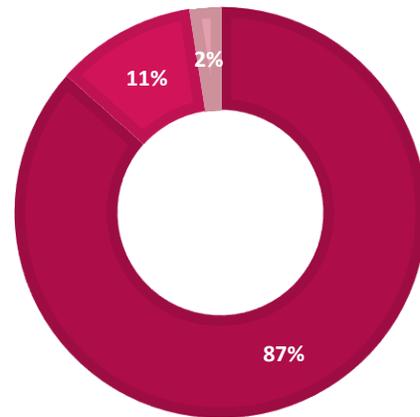
A l'issue



- Un contrat de professionnalisation
- Un contrat d'apprentissage
- Un autre type de formation sans alternance en entreprise

On constate que le contrat de professionnalisation est largement majoritaire parmi les personnes étant en formation (à l'issue et à 6 mois).

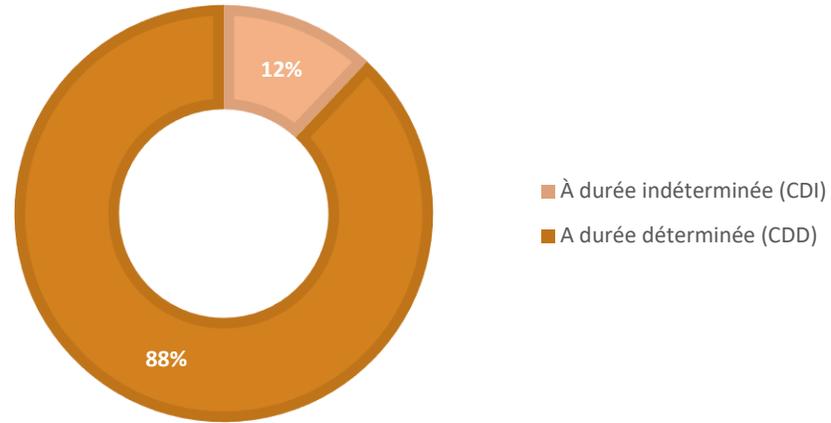
A 6 mois



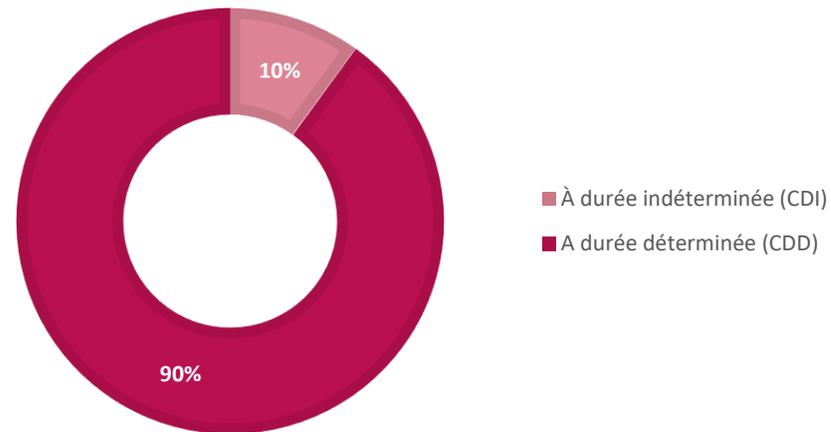
- Un contrat de professionnalisation
- Un contrat d'apprentissage
- Un autre type de formation sans alternance en entreprise

Durée du contrat d'alternance après la POEC

A l'issue



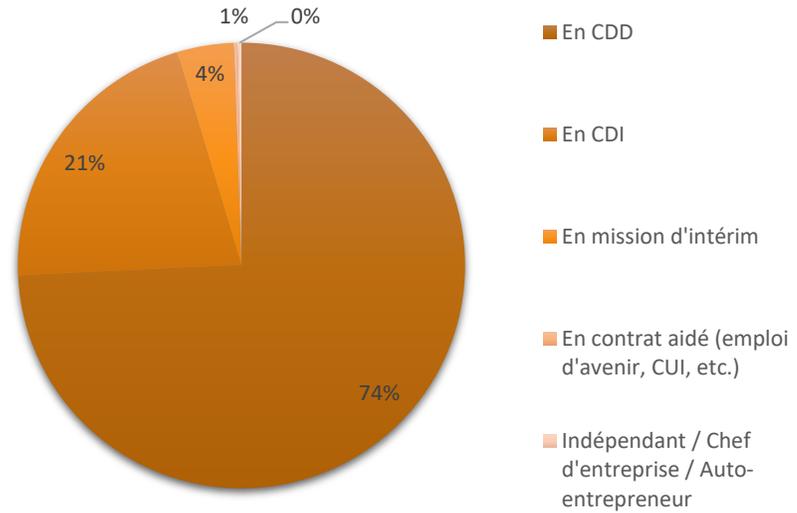
A 6 mois



Pour les personnes étant en formation en alternance, il s'agit principalement de contrats d'alternance en CDD (88% à l'issue et 90% à 6 mois).

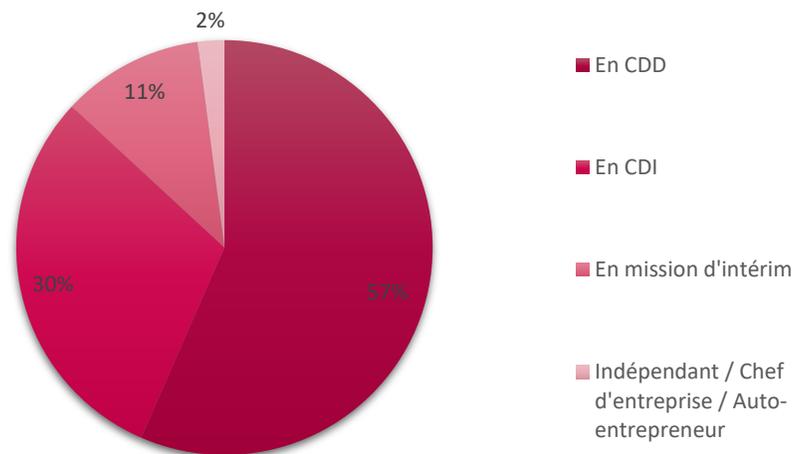
Type de contrat des personnes en emploi après la POEC

A l'issue



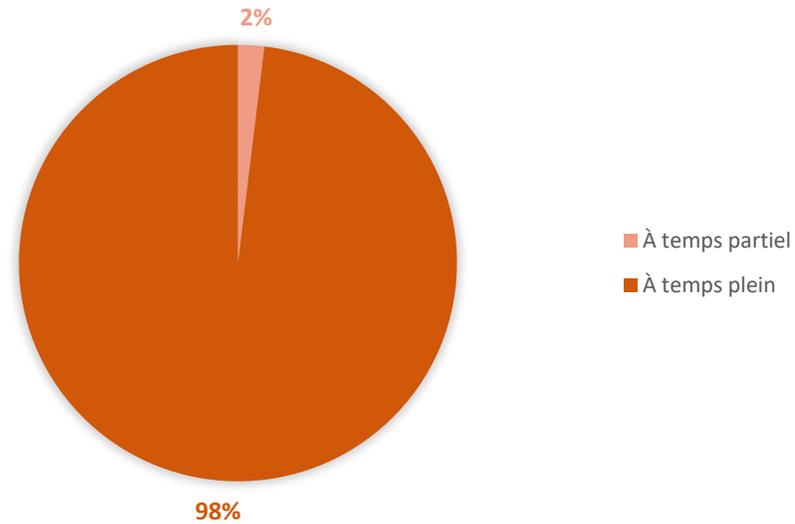
La part des personnes en CDD diminue (74% à l'issue et 57% à 6 mois), tandis que la part des CDI augmente (30% à 6 mois contre 21% à l'issue) ainsi que les personnes en interim (+7 points).

A 6 mois

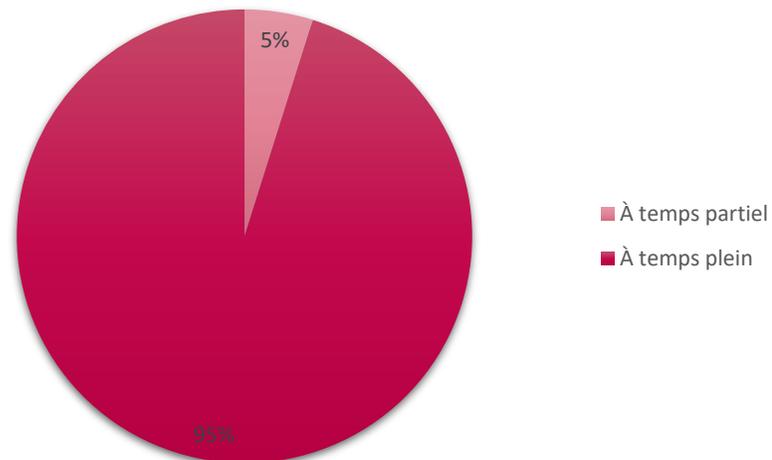


Personnes en emploi après la POEC

A l'issue



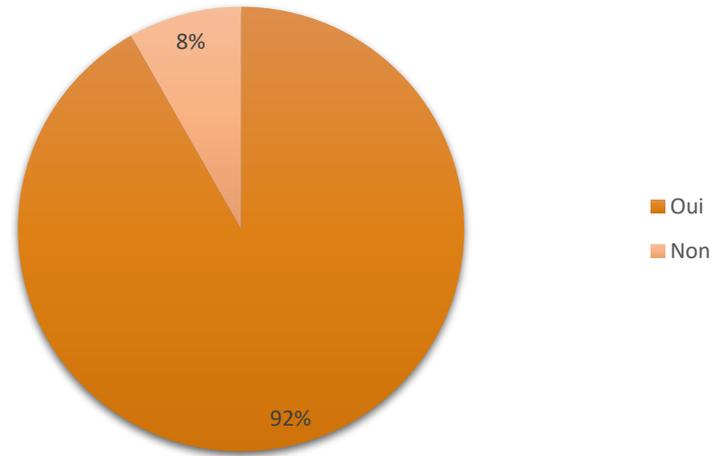
A 6 mois



La part des personnes en emploi à temps partiel augmente légèrement mais reste à la marge par rapport aux personnes à temps plein (+ de 90%).

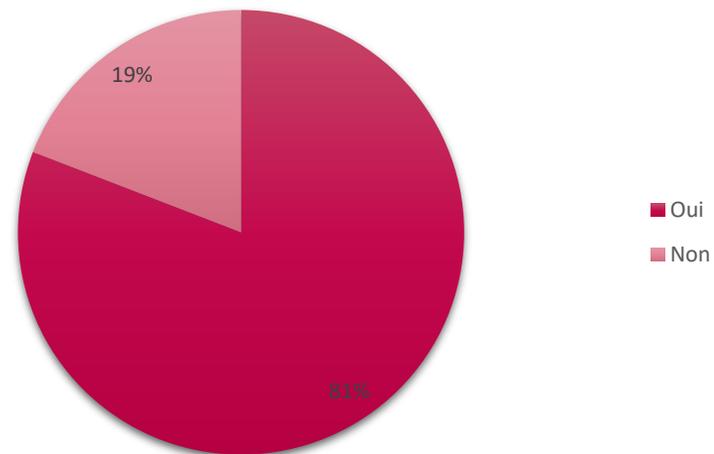
Emploi correspondant à la formation suivie en POEC

A l'issue



6 mois après la POEC, pour les personnes étant en emploi, la part des personnes ayant un emploi correspondant à la formation suivie en POEC diminue (de 92% à 81%) mais reste majoritaire.

A 6 mois

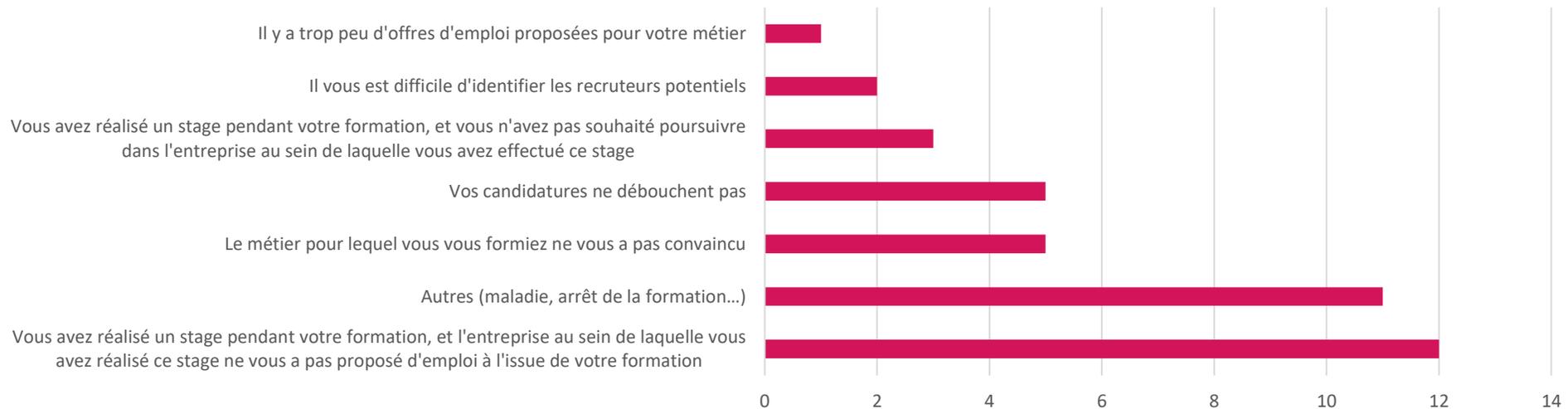


Raison évoquée par le participant en recherche d'emploi après la POEC

A l'issue

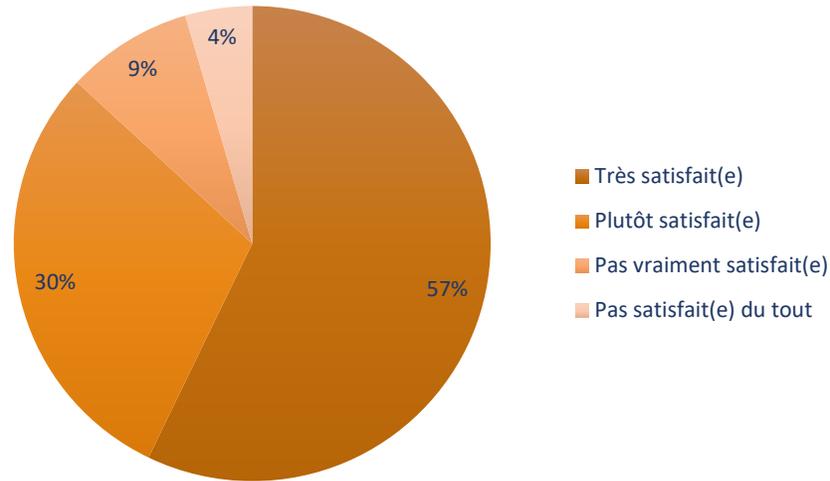


A 6 mois



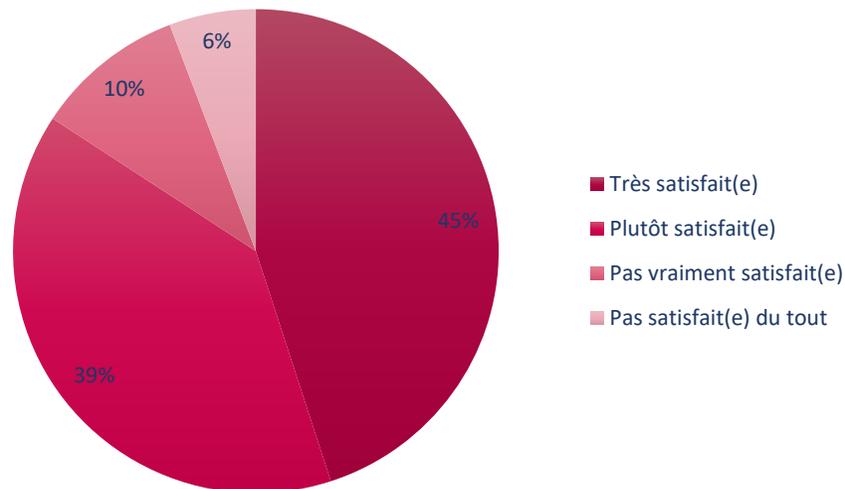
Satisfaction de la formation suivie en POEC

A l'issue



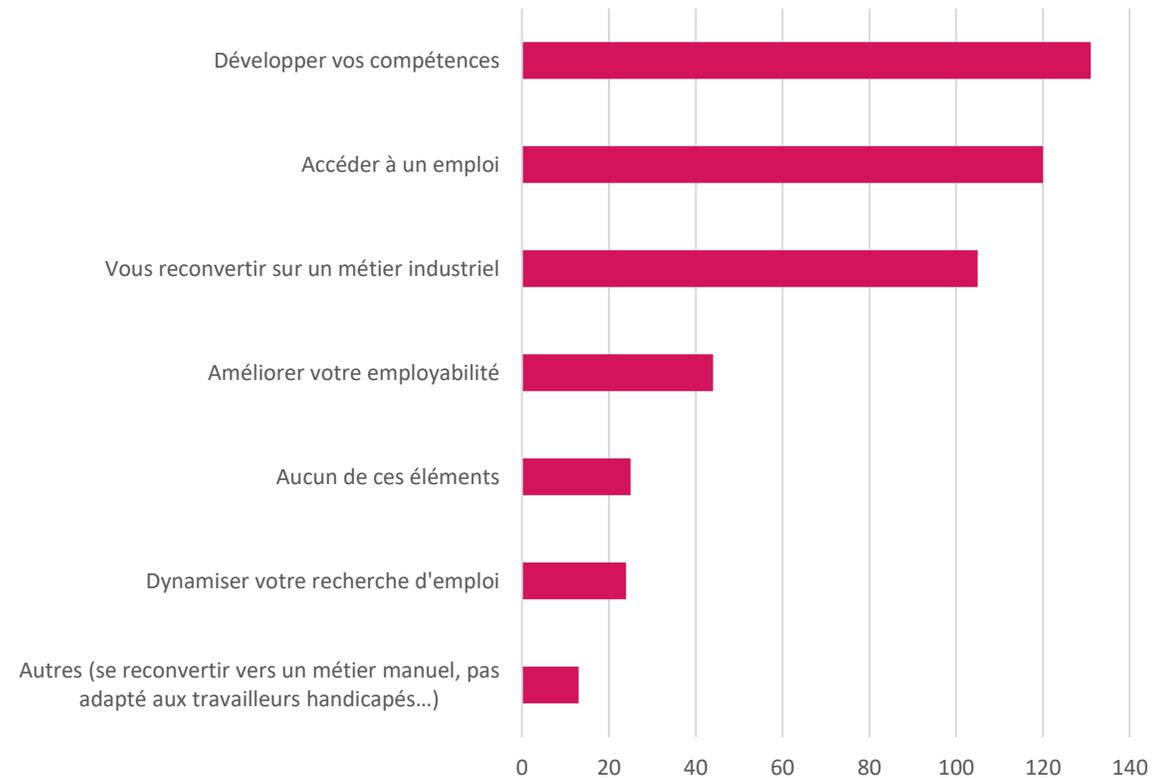
Globalement, les stagiaires sont satisfaits de la formation suivie en POEC (87% à l'issue et 84% à 6 mois se disent plutôt satisfait et très satisfait).

A 6 mois



La formation a été un atout pour...

A 6 mois

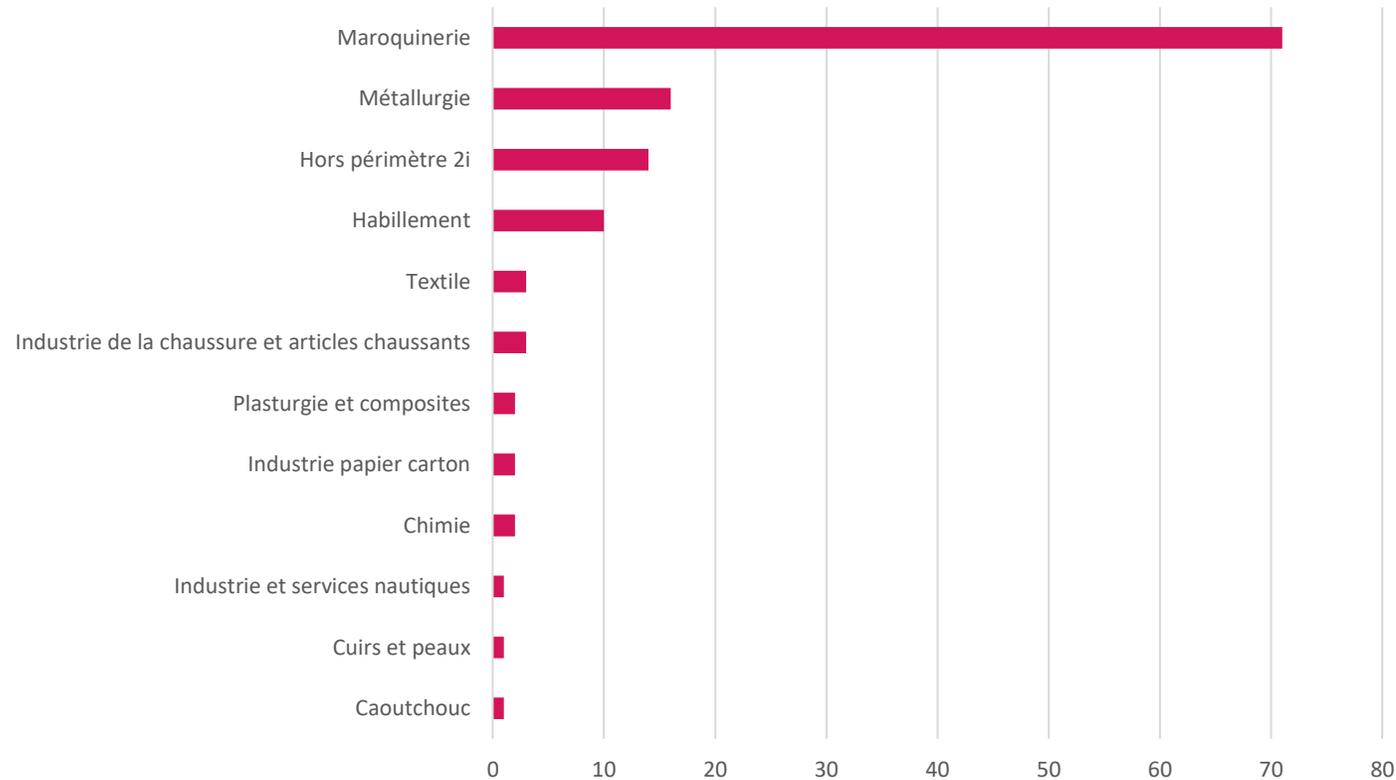


Les items qui ressortent le plus comme des atouts de la formation suivie, 6 mois après la POEC, sont :

- développer ses compétences,
- accéder à un emploi,
- se reconvertir sur un métier industriel.

Branche professionnelle des personnes en emploi après la POEC

A 6 mois



Parmi les personnes ayant indiqué le nom de l'entreprise dans laquelle elles travaillent 6 mois après la POEC, on constate qu'elles sont principalement dans :

- La maroquinerie
- La métallurgie

www.opco2i.fr

